

PROCES VERBAL SEANCE DU 11 MAI 2016

Le 11 mai 2016, à 20h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique à la mairie sous la présidence de Mme LENFANT, maire.

Présents , ARNAUD Chantal, BACHELOT Stéphanie, LENFANT Marie-Joëlle, LETARD Carole , PASCUAL Lisa

Mrs HENRY Nicolas, LAMBERT Patrick, MASSÉ Nicolas, NERDEUX Pascal, Michel PEYRAT

Absents : Mmes ABRAHAM Marylène, DERUELLE José-Inès, Mrs LÉCUYER Emmanuel, LONGUET Alain, MENNEREUIL Gérald

Pouvoir : de Madame Deruelle pour Madame Pascual

Madame BACHELOT. assure le secrétariat de séance.

Ordre du Jour :

1. Urbanisme
2. CASE : modification des statuts – compétence patinoire
3. CASE : modification des titres de transport scolaire
4. Modification du taux des emprunts en cours
5. Souscription d'un nouvel emprunt pour la cantine scolaire
6. Tarifs communaux applicables en septembre 2016
7. Devenir du Comité de Fleurissement
8. Questions diverses

Avant d'ouvrir la réunion, Madame Lenfant invite le Conseil Municipal à rendre hommage à Mr Jean Cottard décédé le 2 mai à l'âge de 90 ans. Mr Cottard avait été conseiller municipal pendant 12 ans, jusqu'en 2001.

Mme Lenfant propose d'ajouter à l'ordre du jour les points suivants :

- ouverture des devis pour une porte MAM
- Demande de subvention au titre de la TDIL pour la cantine

10 votants, 10 pour, 0 contre, 0 abstention

1- Urbanisme :

DP 027 014 16 A 00010 : Mr BARQ, 4 rue de la Croix aux Loups, portail et piliers

DP 027 014 16 A 00011 : Mr ANGER Mickaël, 6 allée Pierre Cazelles, modification du garage en dressing, pose d'une baie vitrée

DP 027 014 16 A 00012 : Mr BELLOUIN Stéphane, 53 rte de Louviers abri de jardin

DP 027 014 16 A 00013 : Mr DIENIS David, 8 allée Pierre Cazelles, abri de jardin et clôture

Avis : 10 votants, 10 pour, 0 contre, 0 abstention

PC 027 014 16 A0005 : LEPAGE Pierrick,, maison individuelle 15 allée Pierre Cazelles

PC 027 014 16 A0006 : DEPUYDT Etienne , maison individuelle, 4 allée Pierre Cazelles

PC 027 014 16 A0007 : DEPUYDT Philippe, maison individuelle, 18 allée Pierre Cazelles

Dossiers présentant des non conformités au PLU

2- CASE : modification des statuts – compétence patinoire

Rapport : Mme le maire expose aux conseillers municipaux que l'agglomération est une terre jeune, sportive, dynamique et ambitieuse.

Afin de préserver cette vitalité, il est proposé de s'engager dans la réalisation d'un programme de construction d'une nouvelle patinoire.

... voir le modèle de délib

Avis : 10 votants, 6 pour, 3 contre, 3 abstentions

Arrivée de Pascal Nerdeux à 21h30, le nombre de votants passe à 11

3- CASE : modification des titres de transport scolaire

Actuellement :

Les élèves du collège et du lycée de la CASE ont le choix entre deux cartes de transport scolaire :

- Tarif 1 : trajet domicile/établissement scolaire pour 60 € / an
- Tarif 2 : accès en plus au réseau Transbord et Villabus pour 110 € / an

Les communes de Quatremare, Surville, Le mesnil Jourdain, La Vacherie et Amfreville sur Iton, qui appartenaient à l'ancien Syndicat de Transport avant la création de la CASE bénéficient d'un tarif à 55€ pour les services d'une carte à 110€.

A compter de la rentrée prochaine, la CASE souhaite harmoniser le tarif dans toutes les communes ; les élèves des 5 communes ne pourront plus bénéficier du tarif préférentiel mais des deux tarifs suivants :

- tarif 1 : 63€ pour un A/R commune/ collège ou lycée
- tarif 2 : 110€ pour un A/R collège ou lycée + l'ensemble des services Transbord et Villabus

Attendu qu'il s'agit de communes à faible budget et d'une situation historique, le Conseil Municipal demande à la CASE de maintenir les tarifs actuels. Cette augmentation serait très importante pour les ménages et il est impossible pour la commune de le prendre en charge.

Avis : 11 votants, 11 pour, , 0 contre, 0 abstention

4- Modification du taux des emprunts en cours

Mme Letard nous présente la situation des emprunts de la commune :

Emprunt école : au 15 juin 2016 il reste 99 347 € de capital restant dû sur 9 ans au taux fixe de 3,56%.

Après renégociation, la banque (Crédit Agricole) nous propose un nouveau prêt à 1,26%, à échéances trimestrielles.

L'économie sur les intérêts s'élève à 6 935 €, soit 770 € par an.

Emprunt Maison d'Assistantes Maternelles, au 1^{er} juillet 2016 il reste 72 881 € de capital restant dû sur 7 ans au taux fixe de 2,81 %.

Après renégociation, la banque (Crédit Agricole) nous propose un nouveau prêt à 1,07%, à échéances trimestrielles.

L'économie sur les intérêts s'élève à 1 911 €, soit 273 € par an.

Ces renégociations génèrent une économie totale 8 955€.

Le Conseil est invité à donner son avis sur le remboursement anticipé et la souscription de ces 2 emprunts :

Avis : 11 votants, 11 pour, , 0 contre, 0 abstention

5- Souscription d'un nouvel emprunt pour la cantine scolaire

Trois établissements bancaires ont été contactés :

Proposition La Banque Postale :

Proposition 1 : taux fixe à 1.92% pour 200 000€ emprunté sur 15 ans

Proposition 2 : phase de mobilisation – possibilité d’effectuer des versements au gré des besoins – 200 000€ - sur 16 ans – taux fixe de 2.11%

Proposition Groupama :

Proposition 1 : taux fixe à 2% pour 200 000€ emprunté sur 15 ans

Proposition 2 : reprise 1.60 % des 2 emprunts existants

Proposition Crédit Agricole :

- prêt SAGELAN – taux fixe à 1.33% pour 200 000€ emprunté sur 15 ans. Remboursement avec échéance constante.

- prêt relais en attente de versement des subventions – 150 000€ - taux fixe 0.68 % sur 2 ans

Le Conseil Municipal retient la proposition du Crédit Agricole, à savoir un emprunt de 200 000 € sur 15 ans, au taux de 1,33 % avec échéances trimestrielles.

Avis : 11 votants, 11 pour, 0

contre, 0 abstention

6-Tarifs communaux applicables au 1er septembre 2016

Concessions dans le cimetière :

Tombe : 50 ans : 220 € (au lieu de 200 €)

Cavurne : 50 ans : 220 € (au lieu de 200 €)

Location Charitons :

	Hiver du 01.10 au 30.04	Eté du 01.05 au 30.09
quelques heures	35 €	30 €
journée	70 €	60 €
Week-end	140 €	120 €
Semaine	250 €	200 €

Ecole :

Année	Cantine	Garderie	TAP *	Transport
	Par repas	Par plagee	Par an/enfant	Par an/famille
2013	3.20€	1.40€	-	38 €
2014	3.40€	1.50€	60 €	42 €
2015	3.50€	1.50€	65 €	45 €
2016	3,60€	1,60€	65 €	45 €

* TAP :

Pour information, les activités proposées en 2015/2016 seront maintenues pour l’an prochain, à savoir alternance d’activités sportives et d’activités manuelles diverses.

Avis favorable : 11 votants, 11 pour, 0

contre, 0 abstention

7- Devenir du Comité de Fleurissement

Mr Kubiazik, Président du Comité de Fleurissement, nous informe que le solde du compte bancaire du comité de fleurissement est aujourd’hui de 1640,50 € à la banque postale. Ce comité, en sommeil, va être dissous faute de participants. Pour ce faire, une Assemblée Générale soit se tenir et statuer sur le maintien ou la dissolution de cette association et le cas échéant, de l’affectation de la somme restante.

8 – Etude des devis de la porte coupe-feu à la MAM :

Pour des raisons de sécurité, une porte coupe-feu doit être installée à la Maison d'Assistants Maternelles pour isoler la chaudière.

Nous avons reçu 3 devis

Entreprise	Matériau	Montant HT
Lesueur	Métallique	2 088 € HT
Guillopé	Métallique	1 493 € HT
Miroiterie Elbeuvienne	Bois	2 982 € HT

Le Conseil Municipal retient la proposition de l'entreprise Guillopé pur 1 493 € HT.

contre, 0 abstention

Avis favorable : 11 votants, 11 pour, 0

9- Demande de subvention au titre des travaux d'intérêts local pour la cantine

Afin de nous aider dans le financement de la nouvelle cantine, une demande subvention complémentaire pour travaux divers d'intérêt local peut être faite auprès des parlementaires. Un dossier sera constitué en ce sens.

Le conseil donne son accord.

contre, 0 abstention

Avis favorable : 11 votants, 11 pour, 0

8- Questions diverses

- **Centre équestre** : Un courrier va être adressé à Mme Berquet suite aux plaintes reçues en Mairie quant aux déjections des chevaux que l'on retrouve un peu partout, et notamment dans les rues proches du centre équestre, ou sur les trottoirs de la commune. Par respect pour les riverains, nous souhaitons que ces déjections soient régulièrement ramassées ou poussées dans les bas-côtés.
- **Signalisation urbaine** : afin de faciliter le repérage dans la commune pour les visiteurs, une signalisation urbaine va être étudiée.
- **Randonnée pédestre** au Prieuré de Canappeville, le 22 mai, randonnée de 4km autour de l'arboretum.
- Cette année la **Fête des voisins aura lieu le 10 juin**, à la Mare Hermier, dans le hangar gracieusement prêté par Mr Cauchie. Cette année notre commune accueillera les Petites Scènes.
- **RD 82**, la circulation est toujours très rapide et les carrefours dangereux malgré les récents aménagements. Nous allons demander l'intervention de la gendarmerie pour des contrôles de vitesse, la pose d'un radar fixe et à nouveau l'implantation de bandes rugueuse de par et d'autre du carrefour avec la rue des Moissons.

La séance est levée à 23h30